



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

déchets ménagers

Question écrite n° 129093

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la question du gaspillage alimentaire. L'Europe s'organise pour répondre aux enjeux de cette problématique. Il s'agit en premier lieu d'un enjeu humain, mais aussi d'un enjeu écologique et économique. Dans cette perspective, il lui demande si elle envisage de fixer des objectifs spécifiques en matière de prévention des gaspillages alimentaires, dans le cadre des objectifs de prévention des déchets que les États membres de l'Union européenne doivent atteindre d'ici 2014, comme le recommande la directive cadre sur les déchets de 2008.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129093

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 28 février 2012, page 1811

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)